

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 mars 2019**

**Conseillers en exercice** : 15

**Conseillers présents** : 12

**Date de convocation** : 12 mars 2019

**Absents** : D. Clerc (pouvoir donné à G. DEPIERRE) S. MIGNOT (pouvoir donné à H. DIETRICH) S. LEPELTIER

**Secrétaire de séance** : C. SAILLARD

**Ordre du jour** :

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 06 mars 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

**1. Comptes administratifs 2018**

Budget Commune :

Excédent de fonctionnement : 122 348.76€

Déficit d'investissement : 16 289.14€

Résultat à la clôture de l'exercice précédent : section d'investissement : -37 668.62€ ; section de fonctionnement : +202 741.26€

Résultat de clôture 2018 : excédent de 271 132.26€

Budget Eau/Assainissement :

Déficit de fonctionnement : 8 108.98€

Déficit d'investissement : 11 474.92€

Résultat à la clôture de l'exercice précédent : section d'investissement : +38 286.95€

Résultat de clôture 2018 : excédent de 18 703.05€

Le CM approuve les comptes administratifs 2018 : pour à l'unanimité.

**2. Comptes de gestion 2018**

Le CM approuve les comptes de gestion de 2018 qui correspondent aux comptes administratifs.

**3. Taux des taxes de 2019**

Le CM décide de ne pas augmenter le taux des taxes pour 2019, elles restent donc au même niveau, soit :

- Taxe d'habitation : 9.42%
- Taxe foncière bâtie : 16.47%
- Taxe foncière non bâtie : 28.23%

**4. Budgets primitifs 2019**

Budget commune :

Le CM adopte à l'unanimité le budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 605 635€ pour la section de fonctionnement et 762 792€ pour la section d'investissement.

Budget eau :

Le CM adopte à l'unanimité le budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 157 747€ pour la section de fonctionnement et 297 221€ pour la section d'investissement.

## **5. Délibération création poste adjoint administratif principal**

Sur proposition du centre de gestion et vu les conditions remplies par la secrétaire de mairie, Le CM approuve, à l'unanimité, la suppression du poste d'adjoint administratif et la création du poste d'adjoint administratif principal.

## **6. Questions diverses**

- Devis épareuse : le conseil municipal donne son accord de principe pour l'achat d'une nouvelle épareuse. Nous sommes en attente d'un troisième devis.
  
- Elections européennes auront lieu le 26 mai 2019 à partir de 8h.00.  
8h -10h: D.CALLIER/C.SAILLARD/S. MIGNOT  
10h-12h: D. CAMELIN/P. DROGREY. /G. DEPIERRE  
12h-14h: M. ETIEVANT/C.AUBRY/ R. LAHLOUH  
14h-16h: A.LABBEZ/S.VIE/S. LE PELTIER  
16h-18h: A. LABBEZ/ S. SEPREZ/ D. CLERC
  
- Une journée citoyenne aura lieu le samedi 15 juin 2019.
  
- Trail Dérochoir du 24 mars : ,Mr Etiévant soulève le problème du droit de passage le long du canal sur la zone de la SAPACEN. Après vérification auprès de la communauté de communes le Maire informe qu'un chemin de 3 mètres de large appartient à la communauté de communes : ce chemin peut donc être emprunté par les piétons.
  
- Des coupures d'électricité et d'eau (abonnés surpresseur) vont avoir lieu le 29 avril 2019 entre 9h et 13h d'une part et d'autre part des microcoupures auront lieu dans tout le village du 8 au 19 avril le matin entre 7h.30 et 8h.00 puis entre 16h.30 et 17h.00 tous les jours sauf samedi et dimanche ceci afin d'installer des groupes électrogènes pour faciliter des travaux de toiture. Une information détaillée sera affichée sur nos panneaux.

***Fin de séance***